



Collège Jacques PREVERT
18, rue Armand Got
24100 BERGERAC
☎ 05 53 63 52 80
✉ ce.0240996c@ac-bordeaux.fr

Protocole en cas de suspicion d'un.e élève / personnel malade

Isolement de la personne en salle 1 (secteur non utilisé pour les enseignements)

Prise en charge par l'infirmière du collège

Information aux

- responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève et rappel de la procédure à suivre*
- autorités hiérarchiques
- élèves et représentants légaux des élèves de la classe
- personnels de l'établissement

Nettoyage approfondi de la salle 1 et de la salle de cours après un temps de latence de plusieurs heures

Poursuite stricte des gestes barrière

A l'attention des responsables légaux et des personnels de l'établissement

***Procédure en cas de suspicion de COVID :**

Eviter les contacts

Consulter un médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage

Un appui du médecin ou de l'infirmière de l'Education Nationale pourra être sollicité si les responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge